

Un bouquet d'informations et de services pour les parents d'élèves du primaire, personnalisable et accessible depuis le site internet des communes.

Une offre développée par la Caisse des Dépôts pour les collectivités locales

Pour répondre aux besoins croissants d'informations des parents d'élèves du primaire et suite à une enquête menée en 2005 par la Sofres, la Caisse des Dépôts a développé une offre de services et de contenus accessible depuis le site internet des collectivités locales.

Selon le même principe que Service-Public Local, l'information présentée aux parents est produite par la Documentation française et peut être enrichie localement par tous les acteurs compétents (Département, Inspection d'Académie, commune). De nombreux services en ligne viennent compléter cette offre : calcul du quotient familial, identification de l'école de rattachement, etc.

En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale

En 2003, le ministère de l'Éducation nationale et la DATAR lancent un appel à projets pour le développement des Espaces Numériques de Travail (ENT) ou - cartable électronique - en France.

Associée à ce dispositif, la Caisse des Dépôts s'implique activement dans le développement de la e-Éducation, les nouveaux usages et l'accès équitable de tous aux nouvelles technologies.

Acteur majeur du développement de la e-administration, la Caisse des Dépôts a décidé de s'engager dans les services aux parents en construisant un bouquet d'informations et de services, au service de l'utilisateur du service public de l'Éducation qu'est le parent d'élèves.

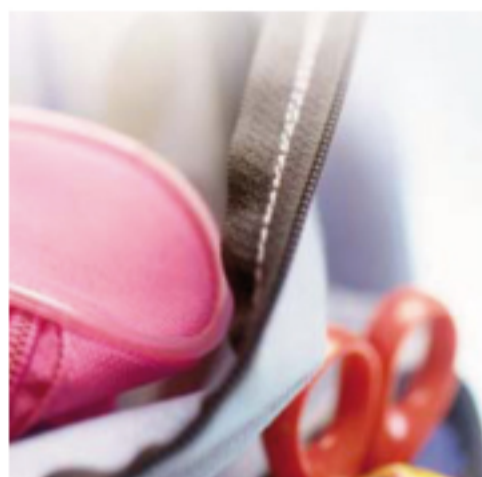
« mon enfant à l'école » sera interfaçable avec les principaux ENT du marché ainsi qu'avec les logiciels de gestion des communes existants ou à venir (inscription scolaire, restauration scolaire, centres de loisirs...).

UN SERVICE



Caisse
des Dépôts

« mon enfant à l'école », renforcer le lien entre la commune et les parents d'élèves



Une information claire et concise concernant l'enfant et l'école

L'offre « mon enfant à l'école » propose un ensemble de plus de 400 fiches produites par la Documentation française et accessibles depuis le site internet de la mairie. Les parents disposent ainsi de toute l'information relative à la vie de leur enfant, de l'inscription à l'école maternelle jusqu'à l'entrée au collège.

Toutes ces fiches peuvent être enrichies des informations locales de la collectivité.

Des services à valeur ajoutée au service des parents

Savoir à quelle école est rattaché son enfant, connaître l'ensemble des pièces à fournir lors de l'inscription, évaluer son quotient familial... autant de services qui seront enrichis au fur et à mesure des nouveaux besoins des parents et des communes.

Une offre globale pour le site internet des communes

« mon enfant à l'école » s'intègre en toute simplicité sur le site internet des communes, de façon transparente pour l'utilisateur. C'est un service « clé en main » pour la commune, qui peut ainsi offrir une visibilité égale à toutes les écoles de son territoire.



Exemple de page d'accueil de « mon enfant à l'école »
intégrable sur le site d'une mairie.

70%

des couples avec enfant
disposent d'un ordinateur
à domicile,

50%

de ces couples sont
connectés à internet.

La présence d'enfants
au sein du foyer est
un levier important
de la diffusion de l'usage
d'internet au sein
des familles
(Source Insee 2005).

Enquête Sofres

D'après l'enquête menée par la Sofres concernant les parents et l'école primaire :

➤ Ils souhaitent disposer
d'une information claire,
compréhensible
et disponible 24h/24.

➤ Ils plébiscitent la mairie
pour proposer des informations
précises et légitimes
sur le système scolaire.

➤ Ils y voient l'opportunité
de mieux suivre le parcours
de leur enfant et d'améliorer
le dialogue avec leur mairie.